

MON CONTRAT DE VIE EN COUR DE



MES OBLIGATIONS

- Je joue dans la cour appropriée (maternelle/primaire).

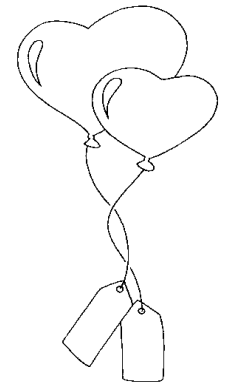


- Je joue calmement, j'évite les jeux dangereux (pas de catch!)

- Le matin, je dépose mon cartable sous le préau (primaire)

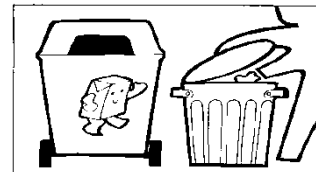


ou près du banc (maternelle) et je joue dans la cour, par temps sec.



- Je respecte et m'adresse poliment aux surveillantes et autres enfants : bonjour, merci, pardon, s'il te plaît...

- Je respecte la propreté des toilettes. Je ne jette pas le rouleau vide dans la toilette.



- Je jette mes déchets dans la poubelle appropriée.



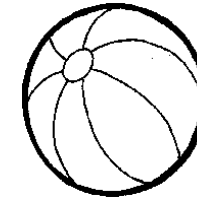
- Je me range correctement derrière la ligne dès qu'il sonne et je me tais.



- JEUX DE BALLON : - je demande l'autorisation pour récupérer un ballon égaré

- pas de jeux de ballon le matin à 8h

- foot uniquement dans la cour et lorsqu'il fait sec



- Quand il fait beau (temps sec):

- je peux profiter des espaces verts, j'y accède par les barrières du fond de la cour.



- les élèves de maternelle et 1ère année primaire peuvent accéder aux jeux en bois.

- Quand il pleut, je joue calmement sous le préau.



- Je m'habille selon la saison.

- Je respecte la cour de récré et son environnement (jeux, poubelles, tables, bancs, clôtures, ...) et, en fin de récré, je récupère mes affaires (gourde, boîtes à collations, pull, ...)

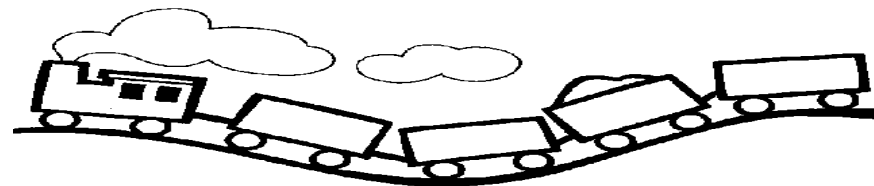
- En cas de problème, j'en parle à une surveillante.

Si je répons par des gros mots ou par la violence à l'attaque d'un copain, je serai également puni.



LES INTERDICTIONS

- Ne pas jouer dans les couloirs.
- Ne pas monter dans le sens inverse sur le toboggan.
- Dans les espaces verts, ne pas jouer près du potager et de la cuve, ni entre les haies et les clôtures. Les surveillants doivent me voir.
- Ne pas jouer avec la terre ou dans les graviers. Ne pas les lancer !
- Ne pas lancer de projectiles.
- Ne pas apporter de ballon en cuir, d'objets dangereux ou coûteux. Ils seront CONFISQUES !
- Ne pas grimper dans les arbres, sur les barrières, les clôtures, les bancs et tables de pique-nique.
- Ne pas sauter dans les flaques d'eau.
- Ne pas rouler en trottinette ou autres...
- Sous le préau : ne pas crier, ne pas courir, ne pas jouer au ballon.
- Jeux de mains, jeux de vilains !



Ce règlement est valable pour toutes les récréations ainsi qu'à la garderie.

Il sera affiché dans les classes afin de pouvoir le consulter régulièrement.
En cas de non-respect de ce contrat, l'élève sera sanctionné.

